Image not found or type unknown

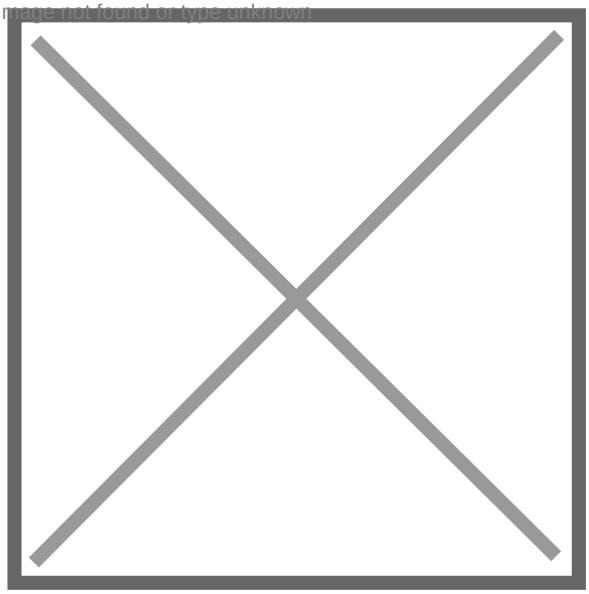

Droit de visite du pere et des grands parents

Par **laulau74**, le **25/03/2009** à **09:25**

bonjour a tous

voila mon probleme, je suis divorce depuis l'an 2000 deux enfants sont nee de ce mariage, jusque ca alle + ou - biens

entre mon ex mari et moi il y a environ 800 km

depuis puis peu il ma demande dans un premier temps la garde alterner 1 an chez lui 1 an chez moi ce que j'ai refuser pour la stabilite de mais enfant qui on a present une vie stable puisque je suis remareie depuis 2003 et que j'ai eu deux autres enfant avec mon marie et toute la petite famille s'entend tres bien.

pour que mais deux ainee puissse voire tout de meme leur pere j'ai proposer que celui ci les prenne pendant toute les vacances scolaire mais apparament cela ne marche pas car il n'est jamais la et mes 2 enfants reste avec leur belle mere. Puis nous on ne peux plu rien faire en semble car hors dehors des vacanves on a pas le temps de faire granchose en famille.

de plus les grand parent s'en mele puissque eux aussi veulen les enfants pendant les vacance (une distance de 300 km les separent)

donc je voudrais savoir si quelqu'un aurait une idee pour que les enfants puisse voir tout les monde sans en patire non plus

puis je voulais savoir mais niveau plus juridique, si leur pere pouvez me retire mes enfants pour abandon puisque je lui laisse pendant toute les vacances.

je vous remercie par avance

a bientot j'espere

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés